

Responsables Régionaux Sûreté (RRS)



Suite et fin...

Il y a quelque temps, la Direction de la Sûreté évoquait une évolution des postes de Responsables Régionaux Sûreté, sans préciser plus avant ses ambitions.

L'UNSA-Ferroviaire apprend qu'une réunion s'est déroulée semaine 36 à la Direction Déléguée Sûreté, afin de présenter les changements d'organisation pour les prochains mois. A cette occasion,

la suppression des RRS a été confirmée !

Bien évidemment, au-delà de la question du devenir des RRS, l'UNSA-Ferroviaire se souvient des promesses de notre précédent Directeur de la Sûreté concernant le maintien des effectifs en Direction de Zone Sûreté (DZS) et ce, malgré les évolutions.

Force est de constater que nous avons eu raison de ne pas croire en ces allégations...

Souvenons-nous qu'hier le Délégué Régional Sûreté était le N+1 du Chef de Brigade. Ce poste a été déclassé pour le placer sous les ordres du Directeur de Zone Sûreté (DZS), qui au passage évoluait en grade hiérarchique. Les RRS, eux, n'ont rien gagné à cela si ce n'est d'avantage de charge de travail sans aucune évolution, voire des déclassements de postes !

Aujourd'hui, comme des pions dont on se débarrasse, aucune information ne leur a été communiquée.

- **Quid de l'application du RH 910 ?**
- **Quid de l'accompagnement de ces personnels ?**
- **Qui supportera la charge de travail dévolue initialement aux RRS ?**



L'UNSA-Ferroviaire exige qu'une information immédiate soit transmise afin d'accompagner les salariés concernés par ces évolutions. **L'UNSA-Ferroviaire agit dans ce sens auprès de la Direction.**



L'expertise syndicale !



Paris, septembre 2016



...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...



**Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire**